



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 76126

Texte de la question

M. Alain Clary attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur demande de la mutualité française que soit ouvert un crédit d'impôt de 155 euros par adulte et de 40 euros par enfant à charge pour les mutualistes. Celui-ci diminuerait d'autant le montant de l'impôt à payer pour les personnes imposables et se traduirait par le versement d'une prime équivalente pour les personnes non imposables. Il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Alain Clary](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76126

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2502